



Séance du 17 février 2025

Nombre de membres en exercice : 26
Date de la convocation : 10 février 2025
Date d'affichage : 25 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT- adjoints S. COLLILIEUX – F. LUPFER – R. KIFFER – P. PARISOT – D. RANOUX – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – C. LAMBOLEY donne pouvoir à B. PY – V. TRARI-MEDJAOUI donne pouvoir à G. BRIOT – S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE

Excusée : C. HOTTINGER

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2025/02/14

Motion soutien au maintien de la ligne Belfort-Epinal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal avoir été sollicitée par l'association des Usagers des Transports de l'Aire Urbaine pour la sauvegarde de la desserte ferroviaire Belfort Epinal.

Entendu l'exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Demande que soit garanti le maintien de la ligne Belfort-Epinal,
- Demande la remise en état et le développement de l'axe Nancy-Belfort par Epinal,
- Autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

